



Bruxelles, le 31 mai 2023

## **Kits de fournitures scolaires gratuits**

Chers parents,  
Cher.ère.s tuteur.trice.s,

Diminuer les coûts de la scolarité et favoriser la réussite de tous les élèves sont les priorités de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles.

Pour la rentrée 2023, nous poursuivons une orientation forte et engagée en la matière : la Ville de Bruxelles prendra en charge les fournitures scolaires de ses élèves de l'enseignement primaire et leur fournira un kit complet de matériels scolaires d'une valeur de 110 euros. Le premier jour de la rentrée, nous distribuerons à votre (vos) enfant(s) leur kit gratuit. Ce dernier répondra aux exigences des enseignant.e.s et des directions des établissements scolaires de la Ville de Bruxelles.

Élaboré avec soin, le contenu de ce kit varie légèrement selon les degrés d'enseignement. Vous pourrez y retrouver un plumier, des crayons, une gomme blanche, un taille-crayon avec réservoir, un stylo à plume ambidextre, des fardes à rabats, des blocs de feuilles, de la colle, et bien d'autres. Il permettra une meilleure égalité des chances de nos élèves et donc la réussite pour tous et toutes. Nous anticipons ainsi le décret gratuité de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Les avantages de ces kits sont multiples. Ils constituent un poids financier en moins pour vous. D'une valeur de minimum 110 € selon les commerces, ils permettent donc une économie non négligeable. Ces kits mettent également fin aux listes de matériels scolaires que les enseignant.e.s vous adressaient. Ils contiennent tout le nécessaire, ce qui vous fait gagner du temps et vous facilitera la rentrée. De plus, ils sonnent le glas des discriminations : chaque élève aura du matériel neuf, de même marque et de même qualité. Désormais, la gratuité des fournitures scolaires en primaire est une réalité dans les écoles de la Ville de Bruxelles !

Ces dernières années, plusieurs actions ciblées ont été mises en place. Nous avons débloqué des moyens pour l'engagement de logopèdes dans nos établissements. Nous avons pris en charge un plumier complet pour chaque enfant entrant en 1<sup>re</sup> primaire. Les cours de natation et le transport vers la piscine pour les élèves de la 3<sup>e</sup> maternelle à la 6<sup>e</sup> primaire sont totalement pris en charge. Dans les écoles primaires dont l'indice socio-économique est le plus faible, les activités parascolaires sont gratuites. Durant la crise sanitaire, nous avons distribué des PC fixes aux élèves qui en ont fait la demande, et avons équipé tous les élèves dès la 4<sup>ème</sup> secondaire d'un PC portable. Des repas chauds le midi sont distribués gratuitement aux enfants de 22 de nos écoles.

Tendre vers la gratuité scolaire fait partie de nos objectifs prioritaires. Nous considérons que l'enseignement est un droit fondamental qui doit être accessible à tous et à toutes. Chaque année, la Ville de Bruxelles prend, en complément des dispositifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des mesures additionnelles pour réduire la participation financière des parents aux frais scolaires. Nous mettons tout en œuvre à l'élaboration d'une société juste, équitable et solidaire.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous accordez, nous vous prions d'agréer, Chers parents, Cher.ère.s tuteur.trice.s, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

*Emilie Dupont*  
Directrice générale du département de  
l'Instruction publique

*Faouzia Hariche*  
L'Échevine de l'Instruction publique,  
de la Jeunesse et des Ressources humaines



### **VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL**

Département Instruction publique • Departement Openbaar Onderwijs  
Rue des Halles 4, B-1000 Bruxelles • Hallenstraat 4, B-1000 Brussel  
T. 02 279 38 99 • [ipocom@brucity.be](mailto:ipocom@brucity.be)  
[www.bruxelles.be](http://www.bruxelles.be) • [www.brussel.be](http://www.brussel.be)  
[instructionpublique.bruxelles.be](http://instructionpublique.bruxelles.be) • [instructionpublique.bruxelles.be/nl](http://instructionpublique.bruxelles.be/nl)